

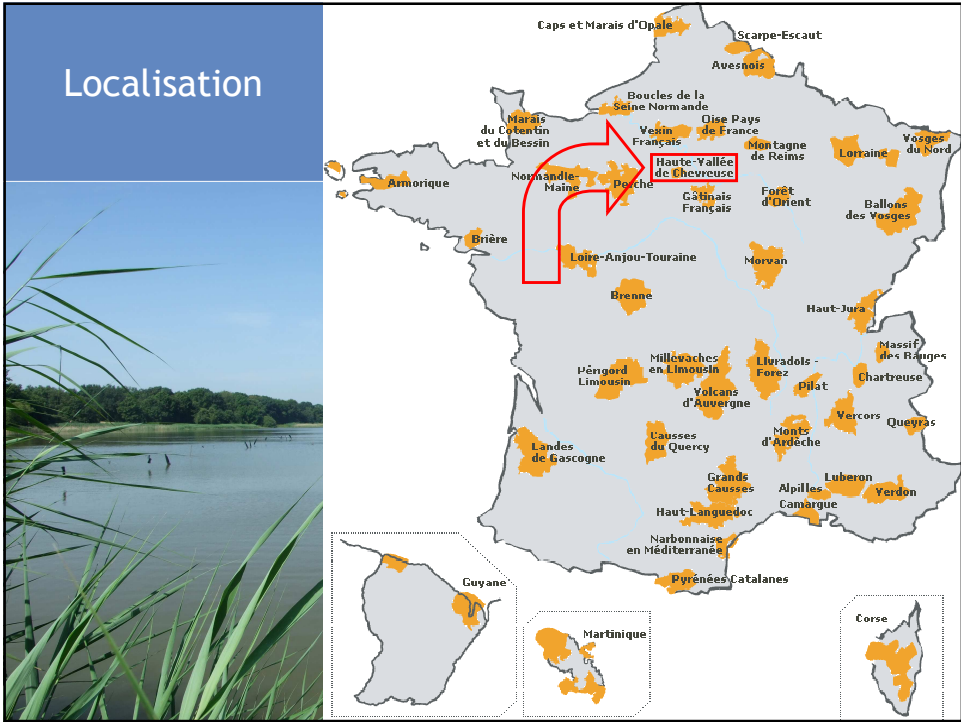
Groupe de Réflexion
« Dombes »
Étude d'une charte de PNR

Document de travail



Parc
naturel
régional
de la Haute Vallée
de Chevreuse

Commission « Tourisme »

Localisation



Quelques données sur le territoire



- Situé au sud-Ouest de l'Île de France, dans le département des Yvelines
- 21 communes pour une superficie de 24 300 hectares : 42 000 habitants
- Vastes plateaux cultivés alternant avec d'étroites vallées ramifiées

Quelques données sur le territoire



- Un des sites les plus écologiquement intéressants de la région : grande variété de milieux, notamment zones humides très riches
- L'agriculture est très présente : 40 % de la surface du territoire
- Forte pression urbaine : 40 km du centre de la Capitale

5

Historique de la création du PNR



- Création du PNR en 1985, de la volonté commune de la Région Île de France, du département des Yvelines et de 19 communes.
- Dans le but de préserver un territoire vivant et de qualité
- Deux chartes se succèdent, le PNR de la Haute-Vallée de Chevreuse est actuellement en révision de sa dernière charte

6

La Charte



Un Rapport :

- Les objectifs à atteindre
- Orientations
- Mesures à mettre en œuvre

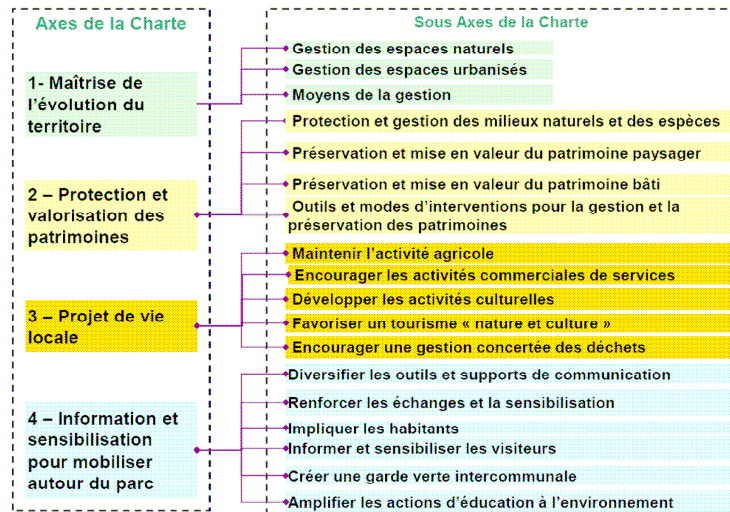
Un Plan de Parc



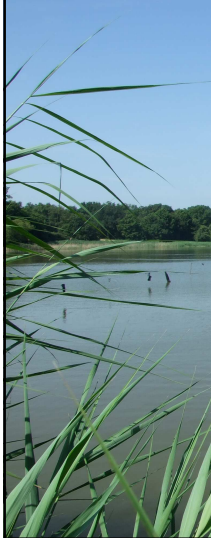
Des Annexes :

- Les statuts du syndicat mixte du Parc, ses moyens financiers et humains
- Les instances consultatives (comité scientifiques, commissions...) de l'organisme de gestion
- Un programme d'actions prévisionnel chiffré pour les 3 premières années

La Charte



III. Un projet de vie locale

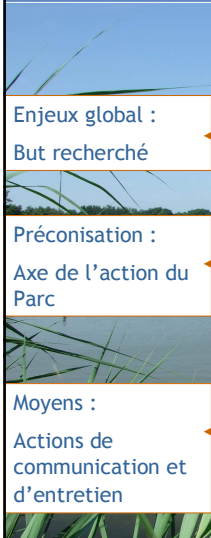


« Un des objectifs majeurs du Parc est de participer au maintien des activités existantes-tant agricoles, commerciales, artisanales que touristiques et culturelles- sur son territoire et de soutenir leur développement. »

« L'action du Parc vise à enrayer l'évolution du territoire vers une mono-fonctionnalité résidentielle(...) »

9

III. Un projet de vie locale



■ 3.4 Favoriser un tourisme « nature-culture »

Enjeux global :
But recherché

3.4.1 Renforcer la vocation de tourisme vert centré sur la randonnée

Préconisation :
Axe de l'action du Parc

L'objectif du Parc n'est pas de multiplier les créations de nouveaux chemins balisés, dont l'entretien entraîne pour les collectivités des coûts importants, mais :

Moyens :
Actions de communication et d'entretien

- de promouvoir le réseau de sentiers existants
- d'entretenir et d'améliorer le balisage et mobilier des circuits
- de compléter le maillage, pour assurer liaison et continuité entre chemins balisés

10

III. Un projet de vie locale



■ 3.4 Favoriser un tourisme « nature-culture »

3.1.2 Maîtriser le développement de l'équitation et du vélo

Moyens :

Recherche de financements

Incitation à l'échelle départementale

Réalisation d'études et propositions

- Le Parc recherche des financements pour l'entretien des chemins

- Incite à l'adoption d'un Schéma Départemental de la randonnée équestre adapté, qui prenne en considération les problèmes de fragilité des chemins.

- Étudie et propose des petits aménagements de sentiers permettant de régler de façon simple certains problèmes d'usage et de fréquentation

III. Un projet de vie locale



■ 3.4 Favoriser un tourisme « nature-culture »

3.1.3 Favoriser le développement de services touristiques, de structures d'hébergement et de restauration adaptées

En matière de structures d'accueil, le Parc poursuit les objectifs suivants :

Actions de modernisation et de développement des infrastructures et formules

- L'amélioration, la modernisation de la petite hôtellerie locale et le développement de formules d'hébergement adaptées à la clientèle familiale

- Le développement de la restauration et en particulier celle adaptée aux randonneurs et aux familles.

12

III. Un projet de vie locale



■ 3.4 Favoriser un tourisme « nature-culture »

3.4.3 Favoriser le développement de services touristiques, de structures d'hébergement et de restauration adaptées

- La valorisation du patrimoine bâti ancien à travers sa restauration
- La diversification des revenus agricoles grâce à l'accueil à la ferme
- Le développement des séjours de plus d'une journée



Actions de valorisations, appui technique à la diversification, développement

13

III. Un projet de vie locale

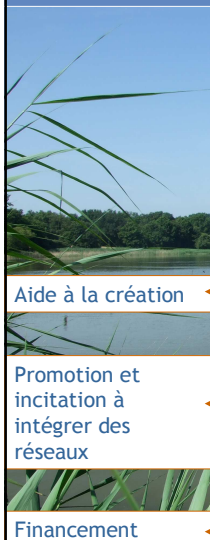


■ 3.4 Favoriser un tourisme « nature-culture »

3.4.3 Favoriser le développement de services touristiques, de structures d'hébergement et de restauration adaptées

Pour atteindre ces objectifs, le Parc :

- Aide à la création d'un ou de plusieurs relais et/ou gîtes équestres
- Contribue à la promotion des gîtes ruraux, gîtes d'étape, chambre d'hôtel et hôtel
- Incite les hôtels à intégrer la « chaîne volontaire d'hôtel Parcs »
- Incite la création de gîtes de France labellisés « Gîtes Panda ».
- Soutient le commerce local



Aide à la création

Promotion et incitation à intégrer des réseaux

Financement

14

III. Un projet de vie locale




■ 3.4 Favoriser un tourisme « nature-culture »

3.4.4 Organiser la fréquentation autour de la valorisation et de la préservation des patrimoines

Pour atteindre ces objectifs, le Parc :

- Organise la visite de certains sites actuellement sur-fréquenté
- Veille à ce que l'accès aux secteurs particulièrement riches et sensibles soit limité ou interdit
- Suscite le développement de produits touristiques culture/nature spécifiques ainsi que la création d'une association des accompagnateurs guides
- Met en valeur les éléments caractéristiques du patrimoine (fléchage, panneaux, documents...)



Actions d'organisation d'ouverture de sites



Actions de développement et de mise en valeur

III. Un projet de vie locale



■ 3.4 Favoriser un tourisme « nature-culture »


3.4.5 Coordonner les moyens et actions en matière d'information touristique

Pour atteindre ces objectifs, le Parc :

- Se rapproche des organismes qui concourent au développement du tourisme en vue de trouver une meilleure coordination de leurs moyens et actions
- Développe l'information relative à l'accessibilité du Parc par les transports en commun
- Participe à une meilleure intégration des structures d'accueil et d'information grâce aux renforcements de leur coopération
- Développe les échanges avec les structures voisines, départementales et régionales



Actions synergétiques et de développement



Actions de coopération

Plan du Parc

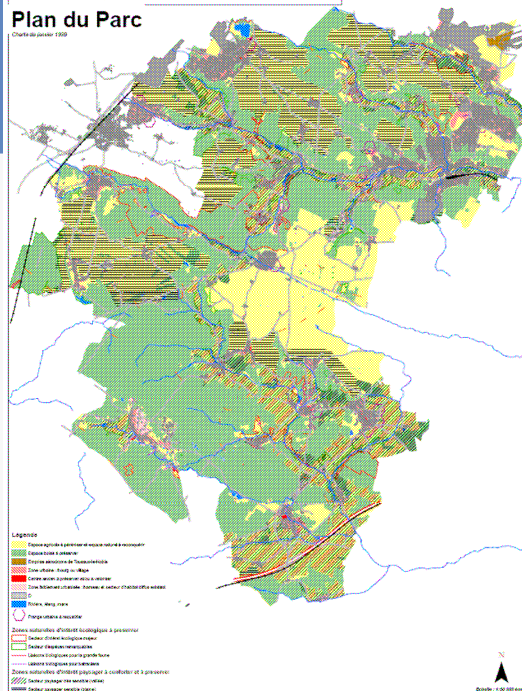
Document graphique complémentaire au document texte

- Zonage du territoire
- Vocation des entités
- Enjeux du PNR

Parc naturel régional de la haute Vallée de Chevreuse

Plan du Parc

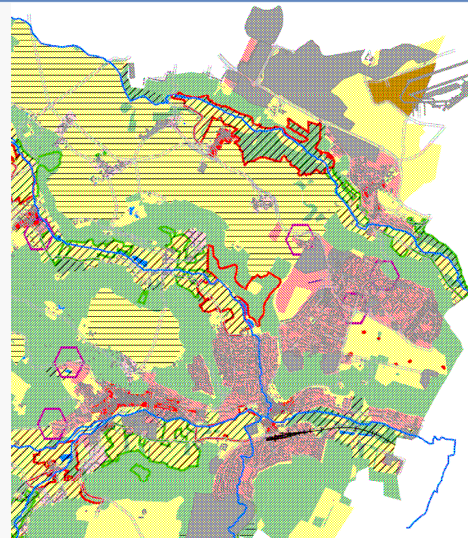
Charte de janvier 2009



Le plan du Parc

Légende

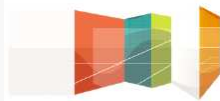
- Espace agricole à pérenniser et espace naturel à reconquérir
- Espace boisé à préserver
- Emprise aéroport de Toussus-le-Noble
- Zone urbaine : bourg ou village
- Centre ancien à préserver et/ou à valoriser
- Zone faiblement urbanisée : hameau et secteur d'habitat diffus existant
- D
- Rivière, étang, mare
- Frange urbaine à requalifier
- Zones naturelles d'intérêt écologique à préserver**
 - Secteur d'intérêt écologique majeur
 - Secteur d'espèces remarquables
 - Liaisons biologiques pour la grande faune
 - Liaisons biologiques pour batraciens
- Zones naturelles d'intérêt paysager à conforter et à préserver**
 - Secteur paysager très sensible (vallée)
 - Secteur paysager sensible (plaine)



Bilan des actions du PNR



Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse



Bilan évaluatif de la mise en œuvre de la Charte de 1999

Saint-Rémy-lès-Chevreuse – 26 septembre 2007
Rambouillet – 1^{er} octobre 2007

Marc Forestier
marc_forestier2@wanadoo.fr
Jacques Carrilo
carrilo@edater.fr
Raphaël Botti
botti@edater.fr
www.edater.fr



19

Axe 3 : un projet de vie locale

Favoriser un tourisme nature-culture



Le Baladobus – Photo site Internet du Parc

- Renforcer l'effort de pédagogie pour des publics peu familiarisés à la randonnée
- Réaménager les sentiers d'interprétation existants et prévoir de nouveaux sur le périmètre d'extension
- Concrétiser les projets de pistes cyclables dans une finalité touristique
- Transfert d'expériences vers autre Parc

- Triptyque tourisme, nature et culture formant l'une des forces du Parc
- Travail très important d'inventaire, création, restauration, balisage de sentiers
- Evènements et services favorisant l'accès et la découverte de sa culture et de ses patrimoines culturels (rallye pédestre, Baladobus, ...)
- Difficultés sur le développement de l'équitation et du vélo (maison du vélo et randonnées en calèche).
- Bilan très positif en matière de développement de l'hébergement et de la restauration (« accueil du Parc », association « Dormir en Vallée de Chevreuse, « un autre séjour », ...)
- Evolution très positive des capacités d'hébergement au sein du territoire depuis 2000
- Nombreuses publications (guide et une carte touristique, un guide de randonnée, ...)